



VOILES DE LOIRE, ACTUALITÉS N°8 MAI

## Assemblée Générale 1999

Superbement accueillis par l'équipe de Villaines, la réunion fut chaleureuse. Heureux de se retrouver en ce début de saison (nous étions le 20 mars), une cinquantaine de participants étaient venus d'en haut comme d'en bas.

## Elections

Nouveau bureau

Président : Patrick Leclèsve de Saint Jean-de-Boiseau (44)  
Vice-Président : Denis Le Vraux d'Angers (49)  
Secrétaire : Alain Cotteverte de Rablay-sur-Layon (49)  
Trésorier : Jean Louvet des Ponts-de-Cé (49)

Conseil d'administration

François Ayrault de Pontille (37)  
Jean-Michel Garnier de Blois (41)  
Marc Guétault de Chinon (37)  
Pascal Guibert de Villaines (37)  
Gabriel Lecestre de Nevers (58)  
Robert Madelrieu de Montjean (49)  
Michel Mahé de Chatellerault (86)  
Jacques Meunier du Thourel (49)  
Danielle Moreau de Clefs (49)  
André Souday de Crosnières (72)

## Nouveau siège social

39, rue de la Roche  
49750 Rablay-sur-Layon  
chez Alain Cotteverte  
(fax 02 41 78 51 80)

Contact téléphonique  
chez Patrick Leclèsve  
(02 40 65 66 84)

## Les décisions

Le bulletin est l'organe privilégié de l'association, il faut le faire vivre régulièrement : 7 Livraisons d'un Glossaire des termes de marines alimenteront ses colonnes en plus des brèves et des dossiers spécifiques (dans ce numéro, la réglementation, par exemple).

Réunion claque au mois d'octobre sur la Vienne.

La cotisation reste à 100 francs !

## Edito

C'est à Villaines-les-Rochers que notre association a rehissé la voile. En effet, des trois membres du bureau, dont il ne restait plus que le Président, nous sommes passés à quatre membres plus 10 administrateurs. Quel enthousiasme pour notre passion !

Ainsi cet élargissement de notre conseil d'administration nous permettra de recueillir plus facilement vos projets, réalisations et découvertes.

Par l'intermédiaire du bulletin nous pourrions mieux vous informer de ce qui se passe tout au long de notre bassin ligérien.

Continuons dans cet esprit que représente l'association depuis près de 10 ans et conservons ces trois mots qui nous rapprochent ; passion liberté, convivialité.

Bon vent pour tous vos projets 99 !

Le Président ; Patrick Leclèsve

## Carnet Rose

Guy Brémard m'a mise au monde à Rassay dans la bonne odeur de copeaux. Mes ancêtres sont, m'a-t-on dit, de la forêt de Noisy (près de Tours). J'ai un nom mais... chut, il est pas officiel. Je suis une **tove sablière** tout en chêne. Avec mes 10 mètres de long et mes 2,50 m de large je ne suis pas "Villaines" du tout... et solide comme "les Rochers". Le 11 mai 1999, il m'ont mise au pré. Je suis quand même pas une vache ! Je suis un peu inquiète car je les ai entendu parler de vent et de galère... mais ils ont l'air sympas. Ils m'ont déjà caressés des yeux et de la main et il paraît qu'ils vont encore me bichonner. J'ai hâte de quitter mon pré et d'aller me gratter les enchèmes sur les grèves que j'aperçois déjà.

"**Jeanne Caillet**" (du nom d'une marinière) est un gabârot de 14 mètres mis à l'eau à Chatellerault le 18 avril dernier.

Jean-Marc Benoit de Nevers a, lui aussi, mis à l'eau un gabârot le 1er mai dernier

Après les grandes reconstitutions d'il y a 10 ans, ce sont des unités de moindres dimensions mais plus faciles à entretenir et faire naviguer qui sont mises en chantier. Elles ont, en outre, l'intérêt de montrer la diversité des bateaux de Loire puisque chacune correspond à un projet d'utilisation bien précis.

## Rolle fête ses 20 ans de canots

La fête des canots de Rolle (Suisse) est inimitable ! Pique-nique sur l'île et souper aux lampions en musique au bord du lac Léman. Les bateaux qui veulent se joindre à la délégation des voiles de Loire peuvent contacter Jef à l'Ecomusée de Montjean 02 41 39 08 48

13-14-15 août, bateaux en bois uniquement, petite virée sur le lac les jours qui suivent.

## Guy Brémard

Fin juin, c'est fini les journées sans fin dans le bois et le coaltar. Encore une ou deux toues et notre charpentier sera à la retraite. On en reparlera !

## 10 ans des bateaux

En 1989, sortaient des chantiers les premiers grands bateaux du renouveau des voiles de Loire. Pascal-Carole à Saumur, Val de Vienne à Chinon, la Montjeanaise à Montjean. Tous les trois se sont retrouvés à Montjean le 13 mai dernier pour fêter l'événement et ont navigué de concert jusqu'à Angers. Le train de bateaux devant Ingrandes et les arrivées sous voile à Montjean et Chalonnnes resteront des moments forts.

## Remontée du sel

Partis du petit port de Lavaud début mai, ils auront atteint Saumur le 29 du mois. Une bonne équipe de bateaux se sera relayé pour assurer le transport des sacs de sel autour de "Gueule de Bois" et de "Pascale Carole". Succès populaire pour cette longue remontée.

## Descente en chansons

Comme tous les ans à cette époque, Hélène et Jean-François entament leur descente de St Clément-des-Levées (le 29 mai) à Nantes (le 13 juin). Thème du concert sur les bateaux de François Ayrault : "Femme-fille" (la Loire ?).

## Périple annuel

La Saponaria est en Loire comme tous les ans à cette époque. Venus du Cher, les équipages se relaient pour participer aux fêtes de Loire, découvrir les joies de la navigation à voile sur de grands espaces, remonter un brin de Moyenne. L'équipe est dynamique et a en chantier une charroyère. La fête de la rivière de Savonnières est toujours le dernier dimanche de juin. Ambiance guinguette assurée !

# Bateaux et réglementation

Le 21 avril 1999, Monsieur Fradet du Service de Navigation de la Loire à Angers recevait Voiles de Loire. Voici, résumé, l'essentiel de cette entrevue.

## 1- Immatriculation

### L'immatriculation des bateaux est obligatoire

(il est attribué un numéro ex : NT 3615 que vous devez faire figurer sur la coque)

Voici les modalités d'inscription pour obtenir le "Certificat International de bateau de plaisance de navigation intérieure" (permis de navigation équivalent à la carte grise d'une voiture) et donc être immatriculé

- \* bateaux supérieurs à 5 mètres  
ou puissance du moteur supérieure ou égale à 6 cv  
inscription gratuite
- \* bateaux dont la motorisation dépasse 10 cv  
Timbres fiscaux 70 francs  
+ visite de la Commission de surveillance

Les formulaires d'inscription peuvent vous être envoyés sur demande à Voiles de Loire ou être retirés

- à Nantes : Commission de Surveillance des bateaux  
2, rue Marcel Sembat BP 80240 44102 Nantes 02 40 71 02 15
- à Angers : Subdivision de Navigation de la Loire  
61, Boulevard de Strasbourg 49035 Angers cédex 02 41 74 16 30
- à Tours : Subdivision de la Navigation  
4, place Choiseul 37000 Tours 02 47 88 24 44
- à Nevers : SHVN  
2, rue Louise Michel 58640 Varennes-Vauzelles 03 86 59 77 77

## 2- Armement et sécurité

### Vous devez avoir à bord du bateau

- une brassière de sécurité par personne  
(il n'est pas obligatoire de l'avoir sur soi)
- une ligne de mouillage
- un filin d'au moins 20 mètres
- 1 paire d'avirons
- 1 écope
- 1 gaffe
- 1 trompe d'appel
- 1 coupe circuit de sécurité pour le moteur
- 1 lampe étanche
- 1 boîte de secours N° 1 (trousse à pharmacie)

## 3- Permis de conduire les bateaux à moteurs

### Pour nos bateaux, permis obligatoire ! 2 cas :

- \* Bateau traditionnel inférieur à 15 mètres (quelle que soit la puissance du moteur) : permis C
- \* Au delà de 15 mètres : permis PP (péniche de plaisance)

A défaut de cela vous pouvez z'être verbalisés par les gendarmes, les douanes ou les agents sur service de la Loire

## 4- Mesures de bon sens !

**Pendant les fêtes** soyez particulièrement vigilants, demandez aux passagers embarqués pour l'occasion de porter impérativement la brassière.

**En hiver**, bien couverts, portez la brassière ! (Imaginez vous dans l'eau avec pulls et cirés.) Les bottes sont à éviter, remplies d'eau elles ne flottent pas !

**Les lignes électriques sont dangereuses.** En cas de doute n'hésitez pas à démâter. Les conditions climatiques peuvent changer la donne : dilatation des câbles en été, orages, humidité, hauteur de l'eau... Ne soyez pas trop confiants et donnez vous une marge de sécurité de 5 mètres pour les fortes tensions.

**D'une façon générale, descendre le courant réserve plus de surprises que monter.** (vitesse importante par rapport aux rives, câbles tendus, branches, culs de grève...).

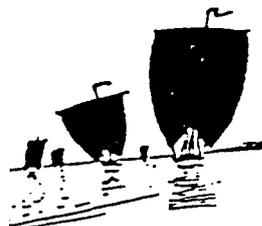
18 avril 1999, le Thoureil. Rencontre amicale autour de l'équipe du fûtreau "Jeanne-Camille". Du vent, du vin, des copains, tout ce qu'il faut pour réussir une vraie fête ! Vent de Travers avait composé une chanson pour l'occasion.

### Au Thoureil la Loire est jolie

Texte : Jacques Robin dit "vent de travers", Musique : Denis Le Vraux



Un batelier sur son bachot  
Qui descendait la Louère (bis)  
Bournant à gauche, bournant à dret'  
Direction la grande Bouère



**Au Thoureil la Loire est jolie  
Allons-y donc la belle  
Jeanne-Camille, l' bateau du pays  
Navigue sur son lit**

R'gardant dans toutes les directions  
A la recherche d'une auberge

S'est trouvé amarré su'l'bord  
Au pied d'une chapelle

Creusé dans l'tuffiau du côteau  
Et remplie de bouteilles

Ici y a pas d'bon vin c'est l'chat  
A déclaré l'hôtesse

Verse nous donc du plus mauvais  
De çui qui pique la couenne

Nous a versé du Champigny  
A la robe vermeille

C'était, pour sûr, le p'tit Jésus  
En culotte de laine